



Communauté
de communes
LACQ ■
ORTHEZ

< Dossier de **PRESSE**

INFORMATIONS
financières et économiques

**Point-presse le 24 juin à 17 h
dans le bureau du Président**

SOMMAIRE

Budget supplémentaire de la CCLO.....	P.3
FPIC.....	P.4
Informations économiques.....	P.5
Contacts	P.9

BUDGET SUPPLEMENTAIRE DU BUDGET PRINCIPAL 2019

Le Budget supplémentaire, qui sera voté ce soir en conseil communautaire, s'élève à **13 311 563 €** (dont les reports).

Forte augmentation des Bases, un territoire qui reste dynamique

Les bases fiscales, principalement issues de la cotisation foncière des entreprises (CFE), sont en augmentation importante : **plus de 10 % d'augmentation** pour la CFE.

Pour la CCLO, cela représente un produit supplémentaire global (par rapport aux prévisions) **de 1 175 000 €**.

A ces augmentations de bases s'aditionnent d'autres nouveaux produits : certificats d'économie d'énergie, avoirs, vente aux enchères, subvention de la CAF pour la somme de **67 758 €**.

Dans le cadre de la cession des actifs de la SOEMH à l'Office 64, 303 000 € sont inscrits en investissement (capital) et en fonctionnement (dividendes).

Les propositions de dépenses pour la section fonctionnement :

- En dépenses de fonctionnement, des **charges à caractère général** sont proposées pour **346 596 €** : contributions au pôle métropolitain, formations, honoraires, matériels et petits matériels, équipements de protection individuels, etc.
- En charges de personnel, **100 000 €** sont proposés pour, d'une part, la création de deux postes de **titulaires au sein des services techniques** et d'autre part permettre le recours à des **agents contractuels** en renfort pour effectuer des missions d'entretien de l'espace public.
- Une subvention d'équilibre au **budget annexe « Loupien »** à hauteur de **321 117 €**.
- Suite à la commission d'indemnisation du 15 février 2019, l'indemnisation amiable des préjudices économiques subis par trois **commerces orthéziens** est inscrite pour un montant de **67 353 €**.

Les propositions de dépenses d'investissement :

- Les frais d'études et **acquisition de logiciels** : 46 341 €,
- Achat de matériaux, matériel **éclairage public et signalétique** : 671 437 €,
- Les travaux et aménagements : 2 879 367 € dont :
 - des aménagements de voirie pour 1 051 000 €,
 - des programmes pour les communes pour 350 000 €,
 - le programme de rénovation des revêtements routiers pour 1 025 000 €
 - l'éclairage public pour 97 181 €.
- Mise en sécurité de l'aire de grand passage des gens du voyage : 180 000 €.

Le FPIC est un mécanisme de péréquation nationale qui consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes pour la reverser à des intercommunalités et communes moins favorisées.

Pour 2019, le montant du FPIC est maintenu à 1 Milliard pour l'ensemble du territoire français.

Sont contributeurs au FPIC les ensembles intercommunaux dont le potentiel financier agrégé par habitant est supérieur à 90% du potentiel financier agrégé moyen national par habitant.

Le potentiel financier agrégé moyen national par habitant est égal en 2019 à 628,99 €. Le potentiel financier agrégé par habitant de la CCLO + communes est égal à 972,65 €.

Prélèvement à la baisse pour les communes

L'ensemble intercommunal est soumis à un prélèvement en fonction d'un indice de ressources et de charges.

Le montant du prélèvement 2019 pour l'ensemble intercommunal (CCLO + 61 communes) s'élève à **3 351 332 €**, soit une baisse de 118 358 € par rapport à 2018.

Les élus ont fait le choix de faire bénéficier la baisse du FPIC aux communes en prenant en charge 74,3 % du prélèvement soit 2 490 000 €.

Le montant global dont seront prélevées les communes s'élève à : 861 332 € (répartition dans la délibération n°33)

Le projet Pavillon vert porté par Suez s'inscrit dans la stratégie mise en oeuvre depuis 5 ans par la CCLO pour dynamiser l'économie du territoire.

Un préalable : assurer la maîtrise foncière pour permettre un développement économique et la possibilité d'accueillir des activités industrielles en sauvegardant les utilités industrielles.

Depuis 2014, la CCLO gère 186 hectares de foncier à vocation économique.

Point d'étape de la stratégie :

- Achat pour l'euro symbolique de 100 ha à Noguères (ex Rio tinto, aluminium Pechiney).
- Achat pour 600 000 € de 100 ha terrain + bati Celanese.
- Débroussaillage et valorisation des sites.
- Vente du bâtiment Celanese au Laboratoires des Pyrénées et des Landes (70 personnes y seront transférées en septembre).
- Maintien des utilités eaux : brute, déminée, filtrée, canal de rejet (en cours).
- Réutilisation du pipe vapeur pour alimenter les industriels de Sobégi (en cours).
- Production d'énergie renouvelable :
 - Photovoltaïque (50 MW) là où rien d'autre n'était possible (Cf P.7).
 - Méthanisation : construction d'une unité par Fonroche en collaboration avec Euralis.
 - Hydrogène et méthanation : projets de développement en cours de discussion dans le cadre du territoire d'industrie (projet pavillon vert porté par SUEZ).

En matière de Logistique

- Réutilisation du rail pour faciliter le transfert rail / route (des contacts sont en cours).

Chemstart'up étend son activité avec 2 nouveaux bâtiments à Lacq

Le 3 juillet 2019, les nouveaux bâtiments «CANOE Lacq 2 & 3 » de la plateforme technologique Chemstart'up seront inaugurés.

Le Centre Technologique Nouvelle Aquitaine Composites & Matériaux Avancés bénéficiera, juste à l'arrière de Chemstart'up, de 1 600 m² nécessaires à l'accélération de sa recherche et au développement d'une filière industrielle autour des matériaux composites. Il accueille 65 emplois et prévoit de faire évoluer cet effectif à 100 en 2021.

Le chantier de 1,6 million d'euros a été financé à 82 % par la Région Nouvelle-Aquitaine, le reste à la charge de la CCLO qui est propriétaire de ces locaux.

Objectif 2019-2020 - Acquisitions de parcelles en vue d'extension ou de nouvelles implantations pour de nouveaux projets qui nécessiteraient 11 000 m² de foncier économique dans ce secteur.

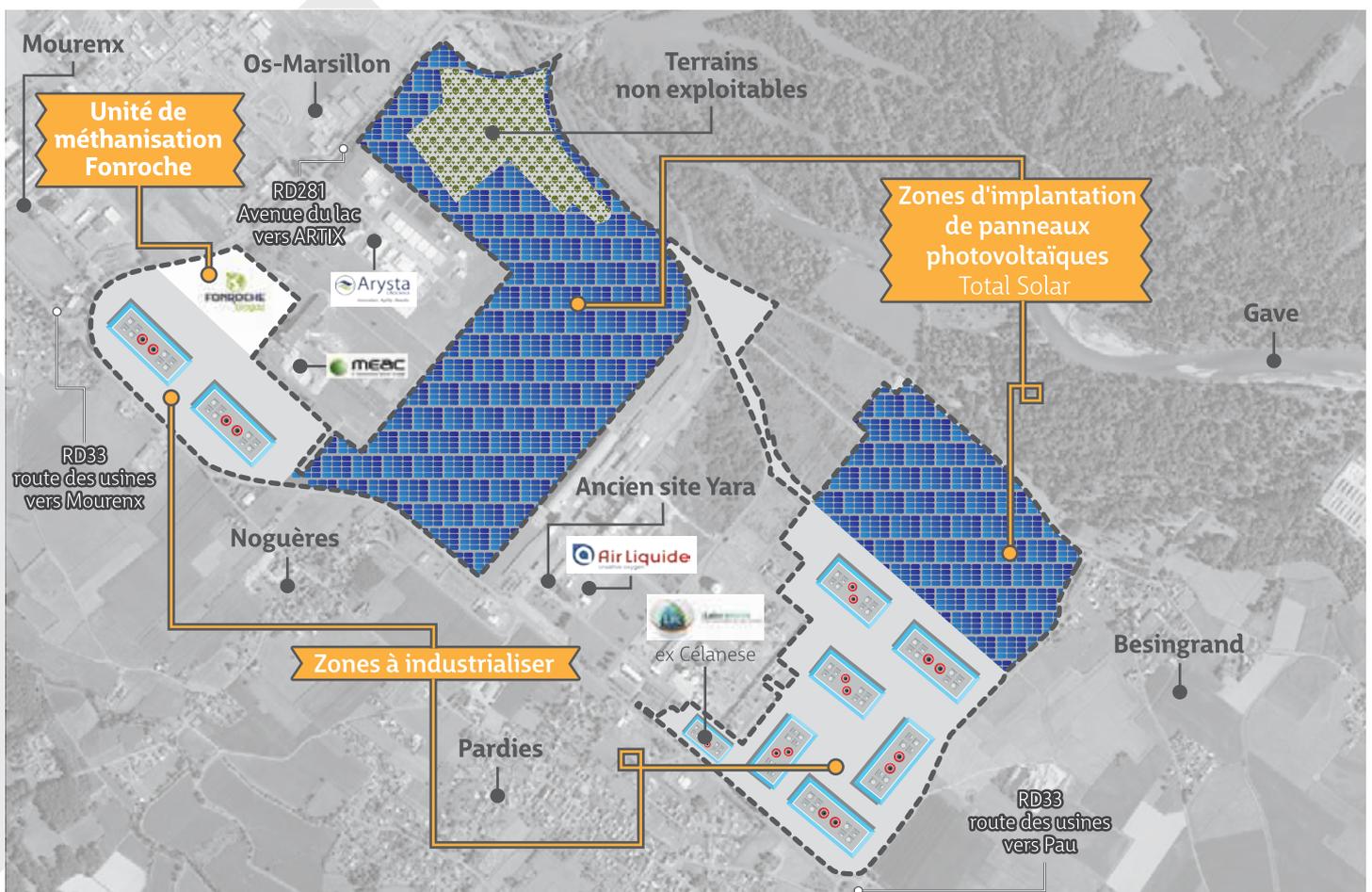


À Pardies/Noguères (friches RioTinto), le chantier de la ferme photovoltaïque TOTAL SOLAR a commencé

Les travaux de préparation du chantier de la plus grande ferme photovoltaïque du département sont terminés depuis le mois de mai (nettoyage, nivellement, préparation des réseaux).

Les travaux de construction vont pouvoir commencer en septembre pour une mise en service de l'installation à l'été 2020.

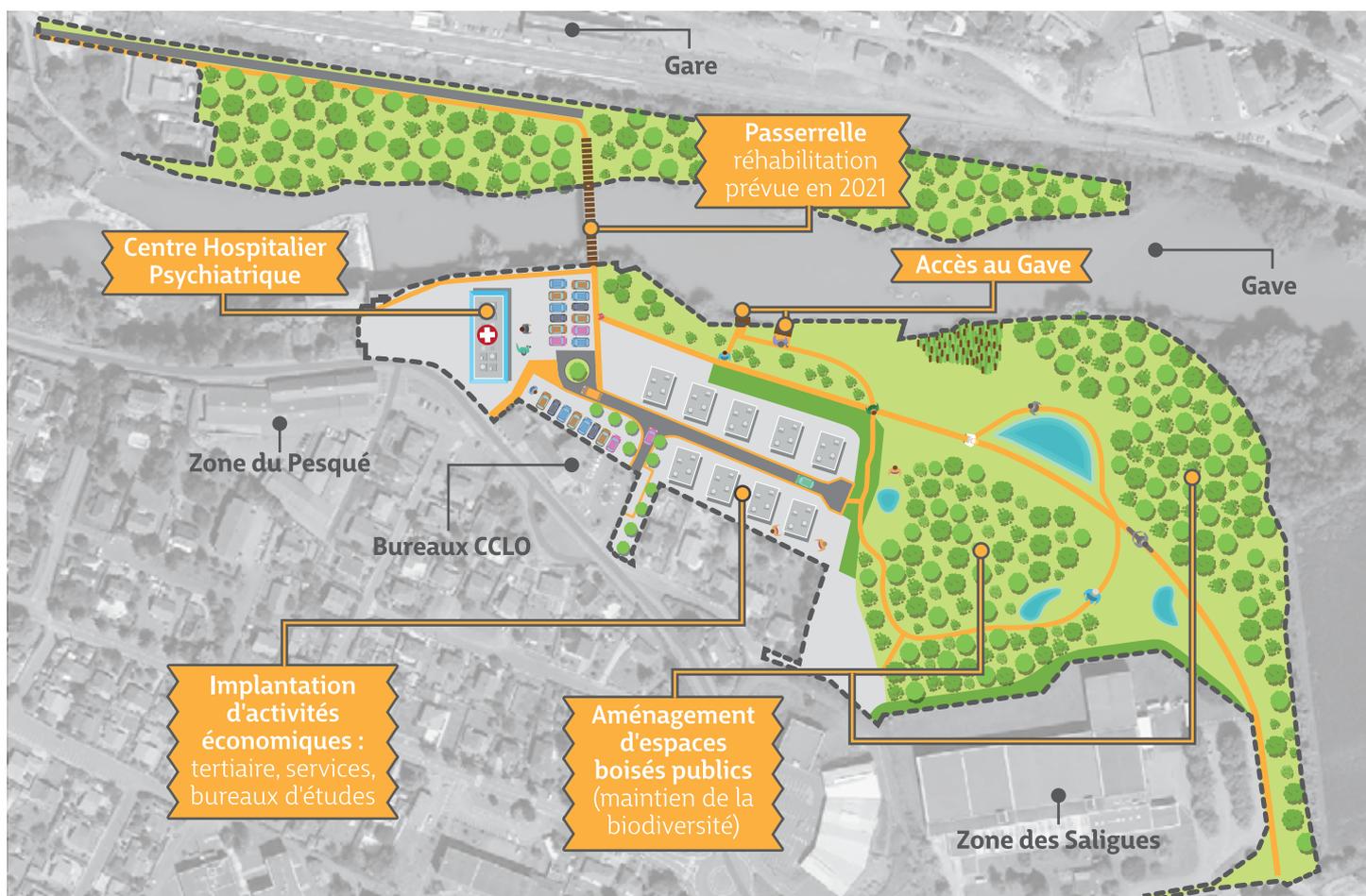
Total Solar a investi 40 millions dans ce projet qui générera à terme, avec les 2 autres fermes à venir, près de 570 000 € de recettes annuelles pour la CCLO.



Le CHP s'installe sur un terrain de l'ancien site SAÏCA, à Orthez

La CCLO, l'EPFL et le Centre hospitalier des Pyrénées (CHP) ont signé le 21 mai dernier le compromis de vente d'un terrain d'environ 5 000 m² sur l'ancien site de la Saïca à Orthez. Ce terrain était devenu propriété de l'Etablissement Public Foncier Local (EPFL) pour le compte de la communauté de communes en 2017.

En 2023, le nouveau centre de 1 500 m² regroupera le centre médical psychologique, le centre d'accueil à temps partiel et l'hôpital de jour, adultes et enfants.



CONTACTS

Communauté de communes de Lacq-Orthez
Rond-point des chênes
BP 73
64 150 MOURENX
Tél. : 05 59 60 03 46

Site d'Orthez
9, avenue Pesqué
64300 ORTHEZ
Tél : 05 59 69 30 73

Service communication
05 59 60 84 26
communication@cc-lacqorthez.fr